

Le 21 mai 2013

## **Appel à candidatures pour une enquête de terrain en anthropologie**

### **Perception des Risques en Santé-Environnement sur l'Agglomération de Marseille (recherche PRESAM)**

**Objet :** enquête ethnographique de terrain sur la perception des risques en santé-environnement à Marseille.

#### **Problématique :**

La problématique posée est celle de la perception des conditions de vie de résidents sur des secteurs urbains différenciés par un niveau de faveur-défaveur socio-économique et environnementale. La question fondamentale est : « quels sont les facteurs de faveur et défaveur en matière d'environnement et de risques sanitaires sur les lieux de vie ? A l'échelle de la commune ? A l'échelle du quartier ? A l'échelle du domicile ? ». In fine, peut-on considérer des secteurs urbains et des conditions de vie dont les résidents perçoivent des niveaux d'exposition et de risques sanitaires différenciés ?

#### **Méthode d'enquête :**

A partir d'une carte de répartition des IRIS (îlots de regroupement de l'information statistique de l'INSEE) différenciés selon un indice dit de défaveur socio-économique construit par l'EHESP (Equipe du département Bio-statistiques, recherche Equit'Area), il s'agira de choisir 5 secteurs urbains sur l'agglomération de Marseille pour conduire une enquête de terrain.

L'enquêteur procédera au repérage des secteurs géographiques de Marseille pertinents pour l'enquête de terrain. Le choix des IRIS utiles pour l'enquête s'effectuera en considérant le niveau de défaveur ainsi que trois caractéristiques environnementales (niveau de bruit, niveau de pollution atmosphérique et proximité d'activités à risques industriels et technologiques). Le responsable de cette recherche, Cyrille Harpet, du département Santé-environnement-travail et génie sanitaire de l'EHESP, fournira l'ensemble des données utiles pour le repérage et la caractérisation des IRIS à investiguer.

Ce sont 5 IRIS qui devront faire l'objet d'une enquête de terrain (à définir), sur lesquels l'enquêteur recrutera 10 foyers par IRIS selon un transect prédéfini (tracé d'un cheminement sur l'IRIS).

Ce sont au total 50 entretiens à conduire auprès de personnes résidentes sur les IRIS concernées.

Le recrutement s'effectue soit par démarche spontanée auprès de résidents, soit par des intermédiaires des services sociaux, communaux (mairie) voire d'associations locales.

La conduite d'entretien s'appuie sur un guide d'entretien semi-directif comprenant des questions « fermées » (variables socio-économiques) et des questions « ouvertes ».

L'objet des entretiens semi-directifs porte sur la perception des conditions de vie et la libre expression des résidents sur les facteurs de qualité de vie sur la commune, dans le quartier et dans le logement.

Les entretiens sont enregistrés avec l'accord des résidents (formulaire à signer) en respectant leur anonymat.

Les entretiens sont retranscrits sur un formulaire pré-défini, intégrant les verbatims des personnes interrogées.

**Secteurs d'enquête pressentis :**

- Sur les secteurs à **fort indice** de défaveur : à définir
- Sur les secteurs à **faible indice** de défaveur : à définir

**Résultats attendus :**

Les enregistrements et formulaires renseignés des 50 entretiens conduits auprès de 50 résidents (foyers) sur les secteurs de 5 IRIS de Marseille (10 entretiens par IRIS).

**Critères d'éligibilité :**

- Capacité de solliciter des personnes pour un entretien semi-directif
- Compétence de conduite d'entretiens auprès de résidents sur des secteurs urbains différenciés en termes socio-économiques
- Compétence de transcription des entretiens enregistrés, en intégrant les verbatims
- De formation en sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, psychosociologie etc.)
- De niveau minimal Bac + 4

**Critères de sélection des candidats :**

- Antécédents dans la conduite d'entretiens en sciences humaines et sociales
- Capacité d'intervention sur Paris petite couronne sur 5 secteurs urbains
- Conduite de l'enquête auprès de 50 résidents
- Tenue des délais : clôture des entretiens en octobre 2013, transcription pour décembre 2013

**Aspects budgétaires :**

- Le montant du budget alloué à l'enquête est de 5 K euros TTC, tous frais inclus

**Aspects administratifs :**

- Un devis de prestation de service
- Code APE de l'entreprise/du prestataire (auto-entrepreneur, entreprise individuelle, etc.)
- Code SIRET
- Un RIB

**Documents à fournir :**

- Cv détaillé de l'enquêteur
- Dossier de proposition d'intervention, rappelant les modalités d'enquête et les conditions pratiques de réalisation (délais, durée, organisation de l'enquête, livrables)

**Délai de dépôt des candidatures :** 30 juin 2013

**Audition des candidats :** 3 juillet 2013 à Marseille

**Attribution du marché :** 10 juillet 2013

**Destinataire des dossiers de candidatures avec proposition d'intervention :**

**Elisabeth MARTIN** – Gestionnaire du département Epidémiologie / Biostatistiques  
Tél.+ 33 (0) 2 99 02 25 34 Fax : + 33 (0) 2 99 02 26 95  
[elisabeth.martin@ehesp.fr](mailto:elisabeth.martin@ehesp.fr)

**École des hautes études en santé publique**  
Avenue du Professeur-Léon-Bernard • CS 74312 • 35043 Rennes Cedex  
Tél: +33 (0)2 99 02 22 00 • [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)

**Responsable scientifique de la recherche :**

**Cyrille HARPET • Enseignant-chercheur**  
Analyse du risque en santé environnement travail  
Département Santé Environnement Travail – Génie Sanitaire  
Chercheur associé UMR 5600 Environnement Ville et Société  
Tél: +33 (0) 2 99 02 26 82 • Fax: +33 (0) 2 99 02 26 75  
Tél Portable : 06 40 95 14 56  
[cyrille.harpet@ehesp.fr](mailto:cyrille.harpet@ehesp.fr)

**École des hautes études en santé publique**  
Avenue du Professeur-Léon-Bernard • CS 74312 • 35043 Rennes Cedex  
Tél: +33 (0)2 99 02 22 00 • [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)